

Barème Cotisations 2018

PARRAINAGE

Le pôle de compétitivité est un réseau destiné à renforcer un écosystème d'innovation. La notion de parrainage est importante pour le développement de cet écosystème et nous attirons une nouvelle fois votre attention sur la possibilité donnée à chaque cotisant de parrainer de nouveaux adhérents pour le développement de l'association.

En reconnaissance de l'investissement du **parrain**, de son action de mentorat au sein de ViaMéca et au titre de l'accueil de son **filleur**, chacun (**parrain et filleur**) bénéficiera d'une **réduction de 200 €** sur le montant de son adhésion annuelle pour la première année de cotisation du filleur (et dans la limite de 200€ de réduction par an pour chacun des cotisants).

TARIFS € HT	Adhérents non partenaires de projet		Partenaires de projets	
	€ ht	€ ttc	€ ht	€ ttc
GE>5000	5 500 € ht	6 600 € ttc	15 000 € ht	18 000 € ttc
ETI 250 à 5000	1 500 € ht	1 800 € ttc	5 000 € ht	6 000 € ttc
TPE<10 de moins de 36 mois	400 € ht	480 € ttc	1 500 € ht	1 800 € ttc
TPE 10 à 50	1 000 € ht	1 200 € ttc	1 500 € ht	1 800 € ttc
PME 50 à 250	1 000 € ht	1 200 € ttc	2 500 € ht	3 000 € ttc
Organismes, partenaires institutionnels	1 100 € ht	1 320 € ttc	1 100 € ht	1 320 € ttc
Instituts de recherche nationaux, CTI et entités de valorisation nationales	2 000 € ht	2 400 € ttc	4 000 € ht	4 800 € ttc
Petits Etablissements de formation (secondaire et < 200 diplômés)	1 200 € ht	1 440 € ttc		
Grands Etablissements de formation (> 200 diplômés)	2 500 € ht	3 000 € ttc		
Grands Etablissements de formation et recherche	5 000 € ht	6 000 € ttc		
Laboratoires de recherche titulaires de projets			800 € ht	960 € ttc
			par projet collaboratif, ViaMéca chef de file en cours hors ANR	